



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

CONSEIL

Quinzième session ordinaire
Genève, 10 au 12 novembre 1981

200

RAPPORT ANNUEL DU SECRETAIRE GENERAL POUR 1980

(douzième année)

I. ETAT DE L'UNION

1. En 1980, l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a vu le nombre de ses membres passer de 11 à 12 : le 18 avril 1980, l'Espagne a déposé son instrument d'adhésion à la Convention internationale pour la protection des obtentions végétales du 2 décembre 1961 et à l'Acte additionnel du 10 novembre 1972. L'Espagne est devenue membre de l'UPOV le 18 mai 1980. Ainsi, à la fin de 1980, l'UPOV comptait 12 Etats membres : Afrique du Sud, Allemagne (République fédérale d'), Belgique, Danemark, Espagne, France, Israël, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

2. Le 1er juillet 1980, le Royaume-Uni a déposé son instrument de ratification de l'Acte additionnel du 10 novembre 1972. Il est lié par cet Acte depuis le 31 juillet 1980. L'Acte additionnel est maintenant en vigueur pour les 12 Etats membres.

3. A la fin de 1980, deux des 16 Etats signataires de l'Acte révisé du 23 octobre 1978 de la Convention UPOV ont déposé des instruments concernant cet Acte : la Nouvelle-Zélande a déposé son instrument de ratification le 3 novembre 1980 et les Etats-Unis d'Amérique leur instrument d'acceptation le 12 novembre 1980. Il est rappelé que l'Acte révisé entrera en vigueur un mois après le dépôt de l'instrument de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion qui portera à cinq au moins le nombre de ces instruments et à trois au moins ceux qui émanent d'Etats parties à la Convention UPOV du 2 décembre 1961, c'est-à-dire d'Etats membres actuels mentionnés au premier paragraphe. La Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis d'Amérique n'étant pas parties à la Convention de 1961, l'entrée en vigueur de l'Acte révisé de 1978 dépend donc du dépôt d'instruments de ratification, d'acceptation, d'approbation ou d'adhésion par trois des Etats membres actuels.*

* En 1981, jusqu'au moment de la préparation de ce document, trois autres Etats, dont deux sont parties à la Convention de 1961 (Etats membres actuels), ont déposé leurs instruments de ratification : l'Irlande, le 19 mai; la Suisse, le 17 juin; l'Afrique du Sud, le 21 juillet.

0056

4. Le tableau qui figure en annexe du présent rapport résume les positions des divers Etats vis-à-vis des différents Actes de la Convention (les modifications intervenues en 1981 jusqu'à la date de préparation de ce document figurent en italique).

II. SESSIONS

5. En 1980, les divers organes de l'UPOV se sont réunis comme indiqué plus loin. Sauf indication contraire, les sessions se sont tenues à Genève.

6. Le Conseil a tenu sa quatorzième session ordinaire du 15 au 17 octobre 1980, sous la présidence de M. H. Skov (Danemark). Ont été représentés à cette session les 12 Etats membres et, par des observateurs, les Etats non membres suivants : Australie, Canada, Chili, Etats-Unis d'Amérique, Inde, Iran, Irlande, Japon, Mexique, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pologne, Yougoslavie. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Association européenne de libre-échange (AELE) étaient également représentées par des observateurs.

7. La session du Conseil a commencé par un symposium sur "L'utilisation des ressources génétiques du règne végétal". Les exposés suivants ont été faits :

i) "Les banques de gènes et les collections de clones", par M. J.T. Williams, Administrateur chargé du Groupe des ressources génétiques de la FAO et Secrétaire exécutif au Conseil international de ressources phytogénétiques (CIRP), Rome;

ii) "L'utilité des banques de gènes - Perspectives pour l'amélioration des plantes" par le Professeur G. Fischbeck, Chaire de phytotechnie et d'amélioration des plantes, Université technique de Munich, Freising-Weihenstephan, République fédérale d'Allemagne;

iii) "La protection des obtentions végétales et l'amélioration des plantes" par M. P.W. Murphy, Contrôleur des droits d'obtenteurs, Bureau des droits d'obtenteurs, Cambridge, Royaume-Uni.

8. Ces exposés ont été suivis d'une discussion à laquelle ont pris part M. G. de Bakker, Secrétaire exécutif du Programme coopératif européen pour la conservation et l'échange des ressources phytogénétiques (Genève) ainsi que des représentants de l'Association internationale des sélectionneurs pour la protection des obtentions végétales (ASSINSEL), de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières de reproduction asexuée (CIOFORA) et de la Fédération internationale du commerce des semences (FIS). Le compte rendu de ce symposium est publié dans le No 25 du Bulletin d'information de l'UPOV.

9. Les principales décisions prises par le Conseil ont été les suivantes :

i) Le rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Union en 1979 et durant les neuf premiers mois de 1980 et le rapport sur sa gestion et sur la situation financière de l'Union en 1979 ont été approuvés.

ii) Le programme et le budget de l'Union pour 1981 ont été examinés et approuvés.

iii) Les travaux accomplis par les divers comités et groupes de travail techniques ont été notés et leurs programmes de travail ont été approuvés. Dans ce contexte, les textes suivants ont été adoptés :

- a) une Recommandation sur les taxes en rapport avec la coopération en matière d'examen, en remplacement de la Résolution relative aux questions de taxes adoptée à la septième session ordinaire du Conseil;
- b) l'Accord type de l'UPOV pour la coopération internationale en matière d'examen des variétés, tel qu'il a été modifié pour tenir compte de la recommandation susmentionnée;
- c) un Formulaire type de l'UPOV pour le rapport intérimaire sur l'examen d'une variété.

iv) Ont été élus aux bureaux du Conseil et des comités les personnes suivantes :

- a) M. W. Gfeller (Suisse) a été élu Président du Conseil. Son mandat durera jusqu'à la fin de la dix-septième session ordinaire du Conseil (1983);
- b) M. W. van Soest (Pays-Bas) a été élu Vice-président du Conseil. Son mandat durera jusqu'à la fin de la quinzième session ordinaire du Conseil (1981);
- c) M. P.W. Murphy (Royaume-Uni) a été élu Président du Comité administratif et juridique. Son mandat durera jusqu'à la fin de la dix-septième session ordinaire du Conseil (1983);
- d) M. C. Hutin (France) a été élu Président du Comité technique. Son mandat durera jusqu'à la fin de la dix-septième session ordinaire du Conseil (1983).

10. Le Comité consultatif a tenu sa vingt et unième session le 16 avril 1980 et sa vingt-deuxième session les 14 et 17 octobre 1980, sous la présidence de M. H. Skov (Danemark). Lors de sa vingt et unième session, le Comité a principalement examiné l'organisation des futures sessions ordinaires du Conseil, la liste des Etats et organisations qu'il conviendra d'inviter aux diverses réunions de l'UPOV et décidé quelles dispositions devaient être prises en vue de la participation de l'UPOV au neuvième Séminaire panaméricain sur les semences, tenu à Buenos Aires (Argentine) du 17 au 21 novembre 1980. La vingt-deuxième session a été consacrée essentiellement à la préparation de la quatorzième session ordinaire du Conseil et à un débat sur le thème du symposium de la quinzième session ordinaire du Conseil (1981).

11. Le Comité administratif et juridique a tenu sa cinquième session les 17 et 18 avril 1980, sous la présidence de M. D. Böringer (République fédérale d'Allemagne) et avec la participation d'observateurs du Canada, des Etats-Unis d'Amérique, de l'Irlande, du Japon, de la Pologne et de la Commission des Communautés européennes. Il a tenu sa sixième session les 13 et 14 novembre 1980, sous la présidence de M. P.W. Murphy (Royaume-Uni) et avec la participation d'observateurs des Etats-Unis d'Amérique, de l'Irlande, du Japon et de la Commission des Communautés européennes. Un Sous-groupe du Comité administratif et juridique a tenu sa première session les 23 et 24 juin 1980, sous la présidence de M. H. Mast (Secrétaire général adjoint de l'UPOV); l'Allemagne (République fédérale d'), le Danemark, l'Espagne, la France, Israël, l'Italie, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse ont été représentés à cette session.

12. Le thème principal des sessions susmentionnées a été le programme des activités futures ayant trait au développement de l'Union. A sa cinquième session, le Comité a défini les trois principaux domaines d'activités suivants, en notant que toute activité dans l'un de ces domaines aurait une incidence sur les deux autres :

i) intensification de la coopération existante, instaurée sur la base d'accords administratifs bilatéraux;

ii) harmonisation de la législation nationale et de la pratique entre les Etats membres;

iii) examen d'un système - ou de systèmes - de coopération plus ambitieux que le système actuel.

13. L'harmonisation de la législation nationale et de la pratique entre les Etats membres a été définie comme hautement prioritaire, compte tenu du fait que les Etats membres doivent modifier leur législation nationale pour pouvoir ratifier l'Acte révisé de 1978 de la Convention UPOV; cet impératif offre en effet une occasion opportune pour une telle harmonisation. A ce propos, le Sous-groupe a établi une liste des questions relatives au droit de la protection des obtentions végétales que le Comité a une nouvelle fois examinée à sa sixième session.

14. A sa cinquième session, le Comité a mis au point le projet de recommandation sur les taxes en rapport avec la coopération en matière d'examen; à sa

0058

sixième session, il a établi les principes régissant l'application pratique de cette recommandation dans des cas spéciaux tels que l'existence de plusieurs demandes donnant lieu à un examen coopératif, et le retrait ou le rejet d'une telle demande. Les principes ont été publiés dans le No 26 du Bulletin d'information de l'UPOV.

15. A sa cinquième session, le Comité a examiné, article par article, une version révisée du projet de loi type de l'UPOV sur la protection des obtentions végétales et il est convenu qu'il appartiendrait au Bureau de l'Union de mettre au point la loi type.

16. Enfin, le Comité a recommandé aux Etats membres de publier chaque année, à la date qui leur convient le mieux, une liste des variétés protégées contenant au moins les renseignements suivants : genre ou espèce, dénomination de la variété, nom et adresse du détenteur du titre de protection.

17. Le Comité technique a tenu sa quinzième session les 18 et 19 mars 1980, sous la présidence de M. A.F. Kelly (Royaume-Uni), et sa seizième session du 10 au 12 novembre 1980, sous la présidence de M. C. Hutin (France). Tous les Etats membres, à l'exception d'Israël et de l'Italie, étaient représentés à la quinzième session et tous, sauf l'Italie, étaient représentés à la seizième session, à laquelle assistait également un observateur des Etats-Unis d'Amérique.

18. A sa quinzième session, le Comité technique a examiné la nécessité de fournir un autre échantillon de semence pour l'examen pendant le deuxième cycle de végétation et il a décidé qu'aux fins de la distinction le premier échantillon fourni serait l'échantillon type ou de référence. Il s'est également penché sur la nécessité d'examiner, dans le cas des variétés hybrides, les lignées parentales en plus de la variété, sur la nécessité de l'harmonisation et de la coopération en matière d'examen de la résistance des variétés aux parasites et aux maladies ainsi que les possibilités offertes dans ce domaine et il a examiné les incidences des méthodes perfectionnées telles que l'électrophorèse sur l'examen des variétés. Le débat sur cette dernière question s'est poursuivi à la seizième session, au cours de laquelle le Comité a également étudié ce qui suit : la possibilité d'améliorer les tableaux de caractères des principes directeurs d'examen en y ajoutant des caractères déjà utilisés dans certains Etats membres; la possibilité d'établir une liste de toutes les variétés en cours d'examen; les problèmes causés par les mutations; les problèmes liés au maintien des collections de référence de plantes multipliées par voie végétative; la question de l'homogénéité des variétés multipliées par voie végétative. Le débat sur la plupart de ces questions se poursuivra au cours de la prochaine session.

19. Comme les années précédentes, le Comité a supervisé les travaux des cinq groupes de travail techniques. Il a adopté quatre principes directeurs révisés d'examen, à savoir : maïs (TG/2/4), ray-grass (TG/4/4), rosier (TG/11/4) et peuplier (TG/21/7; non encore publié) et neuf principes directeurs d'examen nouveaux : lin (TG/57/3), fétuque ovine et fétuque rouge (TG/67/4), ronce fruitière (TG/73/3), céleri-rave (TG/74/3), mâche (TG/75/3), piment (TG/76/3), gerbera (TG/77/3), kalanchoé (TG/78/3) et thuya du Canada (TG/79/3). Il a également approuvé certaines modifications aux principes directeurs d'examen du radis d'été, d'automne et d'hiver (TG/63/3), du radis de tous les mois (TG/64/3) et du chou-rave (TG/65/3), qui avaient été adoptés lors de la précédente session.

20. Le Groupe de travail technique sur les plantes fruitières a tenu sa onzième session à Nelspruit (Afrique du Sud) du 5 au 8 mai 1980, sous la présidence de M. A. Berning (République fédérale d'Allemagne). Lors de cette session, il a terminé ses travaux sur le projet de principes directeurs d'examen de la ronce fruitière et décidé qu'il serait soumis au Comité technique. En outre, il a poursuivi son débat sur les documents de travail concernant les principes directeurs d'examen des agrumes et a commencé l'étude de documents de travail concernant les principes directeurs d'examen de l'actinidia, du prunier japonais, du kaki et - dans un sous-groupe - du cognassier.

21. Le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles a tenu sa neuvième session à Wageningen (Pays-Bas) du 12 au 14 mai 1980, sous la présidence

de Mlle Jutta Rasmussen (Danemark). Lors de cette session, le groupe de travail a terminé ses travaux sur les projets de principes directeurs d'examen du lin, de la fétuque ovine et de la fétuque rouge, ainsi que sur les projets de principes directeurs révisés d'examen du maïs et du ray-grass, afin qu'ils fussent soumis au Comité technique. Il a élaboré des observations au sujet d'un document de travail sur les principes directeurs d'examen du pois établi par le Groupe de travail technique sur les plantes potagères et au sujet d'un document dénommé Projet de procédure harmonisée pour l'examen des caractères distinctifs, de l'homogénéité et de la stabilité des variétés de Lolium spp., élaboré par la Commission des Communautés européennes. Il a entrepris l'étude d'un document de travail sur les principes directeurs d'examen du soja. Il a décidé en outre que les documents de travail concernant les principes directeurs révisés d'examen du blé, de l'orge et de l'avoine, élaborés par son sous-groupe sur les céréales, seraient soumis en tant que premiers projets aux organisations professionnelles intéressées pour observations.

22. Le Groupe de travail technique sur les arbres forestiers a tenu sa huitième session à Scharnhorst (République fédérale d'Allemagne) du 26 au 28 août 1980, sous la présidence de M. F. Schneider (Pays-Bas). Lors de cette session, il a terminé ses travaux sur le projet de principes directeurs révisés d'examen du peuplier en le rapprochant du système comparable utilisé par la Commission internationale du peuplier. En outre, il a poursuivi l'examen du projet de principes directeurs d'examen du saule et des problèmes liés à l'examen de l'épicéa; il a aussi approuvé le projet de principes directeurs d'examen du thuya du Canada établi par le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales.

23. Le Groupe de travail technique sur les plantes ornementales a tenu sa treizième session à Alnarp (Suède) du 16 au 18 septembre 1980, sous la présidence de M. A. George (Royaume-Uni). Lors de cette session, il a terminé ses travaux sur les projets de principes directeurs d'examen du gerbera, du kalanchoë et du thuya du Canada ainsi que sur le projet de principes directeurs révisés d'examen du rosier, afin qu'ils fussent soumis au Comité technique; il a élaboré les premiers projets de principes directeurs révisés d'examen du poinsettia et de l'Euphorbia fulgens; ceux-ci devaient ensuite être soumis aux organisations professionnelles pour observations.

24. Le Groupe de travail technique sur les plantes potagères a tenu sa treizième session à Lund (Suède) du 23 au 25 septembre 1980, sous la présidence de M. J. Brossier (France). Lors de cette session, il a résolu un problème en suspens concernant les principes directeurs (déjà adoptés) d'examen du radis d'été, d'automne et d'hiver, du radis de tous les mois et du chou-rave et il a terminé ses travaux sur les projets de principes directeurs d'examen du céleri-rave, de la mâche et du piment, afin qu'ils fussent soumis au Comité technique. En outre, il a élaboré les premiers projets de principes directeurs révisés d'examen du pois et de la laitue (le projet relatif au pois en coopération avec le Groupe de travail technique sur les plantes agricoles), afin qu'ils fussent soumis aux organisations professionnelles pour observations.

III. CONTACTS AVEC LES ETATS ET ORGANISATIONS

25. Les contacts établis au cours des neuf premiers mois de 1980 ont fait l'objet d'un compte rendu dans le document C/XIV/2 Add., qui a été approuvé par le Conseil à sa quatorzième session ordinaire en octobre 1980 (voir le document C/XIV/16, paragraphe 10). En outre, les contacts suivants ont été établis.

26. Le Bureau de l'UPOV a reçu une délégation de la République populaire hongroise au cours de la semaine du 7 au 12 septembre 1980. A l'invitation du Président de l'Office national des inventions, une délégation de l'UPOV composée de M. D. Böringer (membre du Conseil), M. W. Gfeller (membre du Conseil) et M. H. Mast (Secrétaire général adjoint de l'UPOV) a examiné les questions de protection des obtentions végétales à Budapest avec des fonctionnaires de l'Office national des inventions et du Ministère de l'agriculture de la République populaire hongroise. Une conférence a été faite devant un auditoire de personnalités sur l'organisation et les activités de l'UPOV, avec une explication de l'application du système UPOV dans les Etats membres.

0060

27. Une délégation de l'UPOV composée de M. D. Böringer (membre du Conseil), M. H. Skov (membre du Conseil) et M. H. Mast (Secrétaire général adjoint de l'UPOV) a participé au neuvième Séminaire panaméricain sur les semences, tenu à Buenos-Aires (Argentine) du 17 au 21 novembre 1980. Cette délégation a également participé à un débat sur l'influence de la protection des obtentions végétales sur l'amélioration des plantes, la recherche publique et les échanges de ressources génétiques.

28. Le Bureau de l'UPOV a été représenté, à titre d'observateur, à la première réunion du Conseil d'administration du Programme coopératif européen pour la conservation et l'échange de ressources phylogénétiques, qui s'est tenue à Genève du 15 au 18 décembre 1980.

IV. PUBLICATIONS

29. En 1980, le Bureau de l'Union a publié quatre numéros du Bulletin d'information de l'UPOV, des brochures contenant l'une la version italienne et l'autre la version russe des textes de la Convention de 1961, de l'Acte additionnel de 1972 et de l'Acte révisé de 1978 de la Convention UPOV (publications UPOV 293(I) et (R)), une brochure contenant la version espagnole de l'Acte révisé de 1978 de la Convention UPOV (publication UPOV 295(S)), une Loi type de l'UPOV sur la protection des obtentions végétales en anglais et en espagnol (document UPOV/INF/6) et une version mise à jour de la brochure "Informations générales" de l'UPOV en anglais, français, allemand et espagnol (publications UPOV 408(E), (F), (G) et (S), respectivement).

[L'annexe suit]

ETATS MEMBRES DE L'UNION ET SIGNATURE DU TEXTE REVISE DE 1978
(au 1er janvier 1981; les modifications intervenues depuis lors sont en italiques)

*	CONVENTION DE 1961				**	ACTE ADDITIONNEL DE 1972			**	TEXTE REVISE DE 1978		*
* Etats ³	*****											
*	* Date de signature	* Date de dépôt de l'instrument ¹	* Date à laquelle l'Etat est devenu lié	**	* Date de signature	* Date de dépôt de l'instrument ¹	* Date à laquelle l'Etat est devenu lié	**	* Date de signature	* Date de dépôt de l'instrument ²	* Date à laquelle l'Etat est devenu lié	*
*	*	*	*	**	*	*	*	**	*	*	*	*

* <u>Afrique du Sud</u>	-	7 octobre 1977	6 novembre 1977	**	-	7 octobre 1977	6 novembre 1977	**	23 octobre 1978	<i>21 juillet 1981</i>	-	*
* <u>Allemagne (République fédérale d')</u>	2 décembre 1961	11 juillet 1968	10 août 1968	**	10 novembre 1972	23 juillet 1976	11 février 1977	**	23 octobre 1978	-	-	*
* <u>Belgique</u>	2 décembre 1961	5 novembre 1976	5 décembre 1976	**	10 novembre 1972	5 novembre 1976	11 février 1977	**	23 octobre 1978	-	-	*
* Canada	-	-	-	**	-	-	-	**	31 octobre 1979	-	-	*
* Danemark	26 novembre 1962	6 septembre 1968	6 octobre 1968	**	10 novembre 1972	8 février 1974	11 février 1977	**	23 octobre 1978	-	-	*
* Espagne	-	18 avril 1980	18 mai 1980	**	-	18 avril 1980	18 mai 1980	**	-	-	-	*
* Etats-Unis d'Amérique	-	-	-	**	-	-	-	**	23 octobre 1978	12 novembre 1980	-	*
* France	2 décembre 1961	3 septembre 1971	3 octobre 1971	**	10 novembre 1972	22 janvier 1975	11 février 1977	**	23 octobre 1978	-	-	*
* Irlande	-	-	-	**	-	-	-	**	27 septembre 1979	<i>19 mai 1981</i>	-	*
* Israël	-	12 novembre 1979	12 décembre 1979	**	-	12 novembre 1979	12 décembre 1979	**	-	-	-	*
* Italie	2 décembre 1961	1er juin 1977	1er juillet 1977	**	10 novembre 1972	1er juin 1977	1er juillet 1978	**	23 octobre 1978	-	-	*
* Japon	-	-	-	**	-	-	-	**	17 octobre 1979	-	-	*
* Mexique	-	-	-	**	-	-	-	**	25 juillet 1979	-	-	*
* Nouvelle-Zélande	-	-	-	**	-	-	-	**	25 juillet 1979	3 novembre 1980	-	*
* Pays-Bas	2 décembre 1961	8 août 1967	10 août 1968	**	10 novembre 1972	12 janvier 1977	11 février 1977	**	23 octobre 1978	-	-	*
* Royaume-Uni	26 novembre 1962	17 septembre 1965	10 août 1968	**	10 novembre 1972	1er juillet 1980	31 juillet 1980	**	23 octobre 1978	-	-	*
* Suède	-	17 novembre 1971	17 décembre 1971	**	11 janvier 1973	11 janvier 1973	11 février 1977	**	6 décembre 1978	-	-	*
* Suisse	30 novembre 1962	10 juin 1977	10 juillet 1977	**	10 novembre 1972	10 juin 1977	10 juillet 1977	**	23 octobre 1978	<i>17 juin 1981</i>	-	*

¹de ratification si l'Etat a signé la Convention ou l'Acte additionnel, selon le cas; d'adhésion s'il ne l'a pas signé.

²de ratification, d'approbation ou d'acceptation.

³les Etats membres actuels sont soulignés.

[Fin du document]